

Qu'est-ce qu'un article contracté ?

Un **article contracté** est un mot qui se forme à partir d'une préposition "à" ou "de" et d'un article défini (le, la, les, l'). Le résultat donne un nouvel article :

- « à » + « le » = **au**
- « à » + « les » = **aux**
- « de » + « le » = **du**
- « de » + « les » = **des**

Exemples :

- Je vais **au** cinéma.
- Je vais **aux** toilettes.
- Je ne me souviens pas **du** nom de cet homme.
- Le printemps est la saison **des** fleurs.

Attention !

Il ne faut pas confondre « **du** » et « **des** » qui peuvent être des articles indéfinis ou des articles partitifs !

Pour ne pas les confondre, on peut remplacer l'article « du » par l'expression « un peu de » et l'article « des » par « une » dans la phrase. Si celle-ci ne perd pas son sens, alors il s'agit d'un article partitif. Sinon il s'agit d'un article contracté.

Exemples:

- Je mange **du** pain.
- Si je remplace « du » par « un peu de ».
- Je mange **un peu de** pain.
- La phrase ne perd pas son sens. C'est donc à un article partitif.
- Je reviens **des** courses.
- Si remplace « des » par « une ».
- Je reviens **un peu de** courses.
- La phrase perd son sens. C'est donc à un article contracté.

Exercice n°1

Est-ce Vrai ou Faux ?

- Un article contracté est un mot qui se trouve devant un nom commun.
Vrai ou faux ?
- Les déterminants « au, aux, du, des » sont appelés des articles contractés. Vrai ou faux ?
- Un article contracté est formé à partir d'une préposition "à" ou "de" et d'un article défini (le, la, les, l'). Vrai ou faux ?
- Dans « Il y a du monde », « du » est un article contracté.
Vrai ou faux ?
- Un article contracté ne peut pas être remplacé par les mots « un peu de » sans que la phrase ne perde son sens. Vrai ou faux ?

Exercice n°2

Complète avec l'article contracté qui convient.

- à + le =

- à + les =

- de + le =

- de + les =

Exercice n°3

Entoure les articles contractés.

Je donne aux garçons une bonne leçon.

Je vais au Chili cet été.

Le chant du coq me réveille tous les jours.

Je passe de bonnes vacances.

Le printemps est la saison des fleurs.

Je bois du thé à la camomille.